

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 mai 2024

Saint-Cloud, le 23 mai 2024 - L'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elis présidée par Thierry Morin, Président du Conseil de Surveillance, en présence des membres du Directoire, s'est tenue le jeudi 23 mai 2024 à la Maison des Travaux Publics, 3 rue de Berri, 75008 Paris.

Le quorum était de 83,56% % et les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2023 et la distribution d'une somme d'un montant de 0,43 € par action. Le montant sera détaché le 27 mai 2024 et mis en paiement le 29 mai prochain.

L'Assemblée Générale a approuvé :

- Le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Amy Flikerski et Fabrice Barthélemy pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à se prononcer en 2028 sur les comptes de l'exercice 2027 ;
- La ratification de la cooptation de BWGI en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Magali Chessé, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à se prononcer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026.

Le Conseil de Surveillance compte 12 membres dont 8 membres indépendants, 5 femmes et 2 représentants des salariés. La composition du Conseil offre une complémentarité d'expériences et reflète la politique de diversité menée par le Groupe.

L'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2024 (à savoir, le Président et les membres du Directoire, ainsi que le Président et les membres du Conseil de Surveillance) et les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce dans le cadre du vote ex-post sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux, et a approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués ou versés au titre de l'exercice 2023 au profit du Président et des membres du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance, conformément à l'article L.22-10-34 du Code de Commerce.

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la délégation donnée au Directoire d'intervenir sur les titres de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actionnaires ont également approuvé les nouvelles autorisations et délégations financières à donner au Directoire concernant l'émission d'actions et ou d'autres valeurs mobilières, de même que la reconduction au Directoire de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les résultats des votes de l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires seront disponibles prochainement sur le site de la Société : <https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique « Assemblées générales ».

Contacts

Nicolas Buron

Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie

Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Charline Lefaucheux

Relations Investisseurs

Tél : + 33 (0)1 75 49 98 15 - charline.lefaucheux@elis.com